

Justifié par la grâce

Il n'y a aucun doute là-dessus, l'homme est justifié par grâce et non à cause de ses mérites.

La loi condamne à mort le pécheur, seul le sang d'un agneau sans défaut peut couvrir le péché.

Jésus-Christ est l'agneau de Dieu qui donne sa vie pour le salut de quiconque croit en lui.

Et là-dessus la Bible est tout à fait claire. Il n'y a de salut en aucun autre, parce qu'il n'y a sous le ciel aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvés.

« L'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi en Jésus Christ ».

Mais alors que se passera-t-il pour les hommes qui n'ont jamais entendu parler de Jésus ?

Est-il possible de croire que ceux qui ont fait du bien et qui n'ont pas connu Jésus hériteront du même châtement que les tueurs et les violeurs ?

Dans l'Évangile il y a un texte qui répond à cette question en posant la question des œuvres.

Nous lisons dans l'Évangile de Saint Matthieu chapitre 25 :

« Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, il s'assiéra sur le trône de sa gloire.

Toutes les nations seront rassemblées devant lui.

Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs ; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

Il dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde.

Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire.

Ils répondront : Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim et soif ?

Et le roi dira : toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous les avez faites. Et les justes iront à la vie éternelle »

Ce texte semble vouloir dire que certains, au cours de ce jugement des nations seront sauvés à cause de leurs œuvres. Ils vont à la vie éternelle parce qu'ils ont fait du bien.

Cela n'est pas en contradiction avec les versets cités précédemment.

Car si le sacrifice parfait de Jésus à la croix n'avait pas eu lieu,

Ces hommes qui passent en jugement devant le trône de Jésus seraient tous perdus quoi qu'ils aient fait durant toute leur vie.

Ils seraient perdus parce que tout homme est pécheur et le salaire du pécher c'est la mort.

Mais Jésus dans l'évangile de Matthieu dit qu'ils sont sauvés quand même ; Pourquoi ?

Parce que par sa mort à la croix, Jésus a accompli la loi et a inscrit dans la loi divine le droit de grâce

Ils ne sont pas sauvés parce qu'ils le méritent.

Leurs œuvres ne suffisent pas à compenser le prix du péché.

Ils sont sauvés parce que le divin juge, considère l'œuvre de leur vie et décide de les gracier parce le droit de grâce est inscrit dans le ciel et parce que Dieu juge justement.